



Monsieur le Ministre Yves COPPIETERS

Prise de paroles à l'occasion de la journée des infirmières en Santé au travail

Jeudi 16 octobre 2025

Mesdames, Messieurs,

Chères infirmières, chers infirmiers en santé au travail,

C'est avec beaucoup de respect et d'admiration que je m'adresse à vous aujourd'hui, au nom du ministre de la Santé wallon, Yves Coppieters.

Vous êtes en effet les actrices et les acteurs d'une santé au travail qui prévient, qui protège la santé des travailleuses et travailleurs tout au long de leur parcours professionnels. Vous êtes les visages multiples d'un métier essentiel, souvent discret, mais profondément humain.

Le thème de mon exposé : « Prévenir, accompagner, protéger », résonne avec force dans le contexte actuel. Il met en lumière la richesse de vos missions, votre engagement quotidien, et votre rôle stratégique dans la prévention des maladies chroniques, notamment le diabète de type 2.

Dans les entreprises, dans les administrations, dans les milieux professionnels les plus divers, vous êtes souvent les premières à repérer les signaux faibles : une fatigue persistante, une tension élevée, une glycémie qui dérive. Vous êtes là pour écouter, pour conseiller, pour orienter. Vous êtes là pour prévenir avant qu'il ne faille guérir.

Votre rôle dépasse largement le soin. Vous êtes des éducatrices à la santé, des médiatrices entre les exigences du travail et les besoins de l'individu. Vous êtes des partenaires de confiance pour les travailleurs, mais aussi pour les employeurs, les médecins du travail, les équipes pluridisciplinaires.

Le diabète de type 2 est une maladie silencieuse, mais évitable. Elle est liée à des facteurs modifiables : alimentation, sédentarité, stress, sommeil. Et ces

facteurs sont profondément influencés par les conditions de travail et les conditions de vie en général.

Ces enjeux ne sont pas théoriques. En Belgique, près de 10 % de la population adulte est atteinte de diabète, dont plus d'un tiers l'ignore.

Vous êtes en première ligne pour :

- Informer et sensibiliser les travailleurs aux risques liés au mode de vie.
- Dépister précocement les signes avant-coureurs.
- Accompagner les personnes atteintes dans la gestion de leur maladie, en lien avec les autres professionnels de santé.
- Conseiller sur les adaptations possible des environnements professionnels pour qu'ils deviennent des lieux favorables à la santé.

Vous savez que la prévention ne se limite pas à l'individu. Elle doit aussi transformer les environnements. Le lieu de travail est un levier puissant pour agir sur la santé des individus. Selon l'OMS, les programmes de santé en entreprise permettent de réduire l'absentéisme, prévenir les incapacités, améliorer la productivité et réduire les coûts liés aux soins d'urgence.

En Wallonie, 40 % des travailleurs déclarent que leur emploi a un impact négatif sur leur santé, et 45 % sont exposés à des postures douloureuses ou fatigantes au quotidien. Ces chiffres soulignent l'urgence d'une approche intégrée autour d'une santé globale, incluant le milieu du travail.

Vous êtes les mieux placés pour impulser ces changements : des espaces de pause propices à une alimentation saine, des horaires respectueux des rythmes biologiques, des politiques de mobilité active, des campagnes de sensibilisation intégrées à la culture d'entreprise.

Une prévention à plusieurs niveaux... et à plusieurs visages

Votre action s'inscrit dans une logique de prévention globale :

- Prévention primaire : éviter l'apparition de la maladie.
- Prévention secondaire : détecter précocement les signes.
- Prévention tertiaire : accompagner les personnes malades pour éviter les complications.
- Et prévention environnementale : transformer les lieux de travail en espaces de santé.

Vous êtes les visages de cette prévention à 360 degrés. Vous êtes les relais d'une santé publique qui agit là où les gens vivent, travaillent, interagissent.

Une vision politique qui vous reconnaît.

Le ministre Yves Coppieters porte une vision ambitieuse de la santé publique : une santé globale, préventive, participative, équitable. La réforme de la première ligne de soins en Wallonie s'inscrit dans cette logique (réforme des organisations locorégionales de santé OLS). Et tous les acteurs qui s'inscrivent dans une vision globale de la santé y ont leur place. A chaque étape clé de la vie, même avant le travail, des politiques wallonnes de prévention et de promotion à la santé sont prioritaires.

C'est aussi l'occasion pour moi, en tant que Député provincial en charge de la santé, de faire un focus sur la province de Liège et de détailler ce qui a été mis en place dans le prolongement du plan de promotion et de prévention wallon à la santé spécifiquement en matière de prévention du diabète.

En province de Liège, la proportion des bénéficiaires de l'assurance maladie qui ont un traitement antidiabétique (et qui sont donc diagnostiqués diabétiques sous traitement) est plus élevée qu'en Wallonie et qu'en Belgique (9,6 % contre 7,9 % et 6,5 %). Au niveau mondial, 1 adulte sur 10 est maintenant atteint de diabète et 1 personne sur 9 sera atteinte de diabète d'ici 2030.

C'est pour cette raison que notre Pôle Promotion et Animations et notre Pôle médical du Département Santé-Social ont décidé de collaborer pour instaurer une campagne intitulée « La Province se bouge pour prévenir le diabète », menée aux abords de la journée mondiale du diabète qui a lieu chaque année le 14 novembre.

Objectif de la campagne

Près d'une personne sur deux s'ignore ! C'est pourquoi il est important d'en parler et de se faire dépister.

Dans un esprit de mobilisation collective contre la maladie, c'est souvent à cette période que sont proposées des actions d'information et de dépistage « de masse », y compris voire particulièrement au sein des hôpitaux.

Selon la Ligue Cardiologique belge, le diabète de type 2 est souvent diagnostiqué avec un retard de 5 à 7 ans après son apparition si on ne le recherche pas. Elle précise que cela représente un diabétique de type 2 sur 4 ou sur 5 qui a déjà une ou plusieurs complications lorsque le diagnostic est posé.

L'objectif est donc, outre de dépister les personnes qui s'ignorent, de sensibiliser le grand public sur la maladie du diabète et sur les mesures à mettre en œuvre pour prévenir la plupart des cas de diabète de type 2 ainsi que pour éviter les complications du diabète ; ceci en informant sur le diabète, ses facteurs de risques et sur ses facteurs de protection (**favoriser une alimentation saine et équilibrée ainsi que la pratique d'exercices physiques**).

Les publics-cibles

- le grand public
- les étudiants
- les élèves de P5-P6

Les actions

Dans le cadre de la campagne, nous proposons 3 types d'action conjointe :

- une information sur le diabète, les symptômes, les facteurs de risque, la prévention et le dépistage ;
- une sensibilisation à la prévention du diabète via la promotion d'une alimentation saine et de la pratique d'une activité physique régulière ;
- un dépistage.

Ces actions se déclinent en :

- une conférence « Moins de sucre, plus d'activité : un duo gagnant face au diabète ? » (Même titre utilisé deux années consécutives, qui sera à changer dans le futur) couplée avec un dépistage, des stands d'information ou d'animation des partenaires ainsi qu'avec une dégustation de produits allégés en sucre ;
- un dépistage « grand public » dans un lieu de forte affluence sur chaque arrondissement de la province couplé avec un stand d'informations ;
- une action à destination des étudiants du supérieur couplant un dépistage, des animations, une dégustation de soupe et une action en partenariat avec l'association sportive attachée à leur école ;
- et une action à destination des élèves du primaire (P5-P6) sous forme de dossier pédagogique remis aux enseignants téléchargeable sur le site (nouveau 2024).

En passant par la Wallonie et par la province de Liège, nous revenons au monde de travail.

Prévenir, accompagner, protéger : ces trois verbes résument à merveille votre mission. Ils sont aussi les piliers d'une société qui prend soin de ses travailleurs, qui valorise la santé comme un bien commun, et qui reconnaît votre rôle fondamental dans tous les milieux de vie.

Au nom du ministre Yves Coppieters, je vous remercie pour votre engagement, votre professionnalisme et votre humanité.

Votre engagement est précieux, votre expertise est reconnue et votre présence est indispensable : continuez à faire vivre ces multiples visages de votre métier, avec passion et conviction.

Merci.